



## FLASH INFO : COMMANDE D'ARBUSTES ET TRAVAUX DE PRINTEMPS

Bonjour Webmestre,

### ➡ Des plantes pour les bandes riveraines à Eastman

Pour encourager ses propriétaires à protéger les berges des lacs et des cours d'eau, la Municipalité d'Eastman offre un programme de commande et de subvention des achats de plantes destinées à la revégétalisation des bandes riveraines. La date limite pour commander les arbustes : **le lundi 9 mai 2022 à midi.**

Liste des espèces offertes :

<https://eastman.quebec/wp-content/uploads/2022/04/Liste-especes-arbustes-2022.pdf>

Formulaire de commande 2022 :

<https://eastman.quebec/wp-content/uploads/2022/04/CITOYENS-formulaire-de-commande-arbustes-2022.pdf>

Programme de subvention de l'achat d'arbustes :

<https://eastman.quebec/wp-content/uploads/2022/04/Formulaire-subvention-arbustes.pdf>



Source : RAPPEL <https://rappe.qc.ca/fiches-informatives/amenagements-riverains/>

### ➡ Travaux de printemps : recommandations

Avec le printemps viennent les travaux de revégétalisation des berges. Voici les

Avec le printemps viennent les travaux de préparation des terrains pour la belle saison. Les riverains comme les non-riverains peuvent contribuer à réduire l'apport des eaux de ruissellement et des sédiments dans le lac. L'APELS a déniché quelques liens susceptibles de vous aider à favoriser un aménagement écologique.

D'emblée, quelques recommandations s'imposent :

- N'utilisez pas d'engrais ni de pesticides.
- Vérifiez régulièrement l'état de votre terrain pour vous assurer de bien contrôler le ruissellement.
- Placez les entrées, les trottoirs, les escaliers et les sentiers loin des pentes abruptes dont le potentiel d'érosion est plus important.
- Si vous devez construire un sentier ou un chemin dans une zone en dénivelé, suivez le contour de la pente et maintenez le plus de végétation possible de part et d'autre du sentier ou du chemin.
- Si un ruisseau passe sur votre terrain, pensez à l'enrocher aux endroits propices pour réduire la vitesse de ruissellement et diminuer l'apport de sédiments au fossé ou au lac. Protégez le talus du ruisseau au moyen d'un couvert végétal.
- Lorsque vous ramassez les feuilles et les débris de l'hiver, déposez-les dans un petit coin de terrain que vous aurez choisi. Ils composteront sur place et vous pourrez ensuite vous servir du compost produit.
- Si vous n'êtes pas directement riverain, laissez la végétation à l'état sauvage en bordure de vos fossés et résistez vaillamment à l'envie de les tondre jusqu'au fond.

Le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL) offre d'excellents renseignements et guides :

<https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/amenagements-riverains/>

Lien à l'affiche *Vivre au bord de l'eau* du RAPPEL :

<https://haute-yamaska.ca/wp-content/uploads/2018/08/Affiche-Vivre-au-bord-de-leau-français-1e-édition-compressé.pdf>

Guide sur la bande riveraine de l'organisme Québec Vert :

[http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ\\_guide\\_2013\\_web\\_spread.pdf](http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf)

Étant donné les dénivelés parfois importants des fossés qui amènent l'eau au lac, les non-riverains peuvent également aménager leur terrain de façon à mieux absorber les eaux de ruissellement, tant pour en profiter directement que pour favoriser le renouvellement de la nappe phréatique, évitant du coup l'arrivée de sédiments dans les fossés, puis dans le lac :

[https://cogesaf.qc.ca/wp-content/uploads/2013/07/Guide\\_-eaux-de-pluie-COGESAF\\_format-impression1.pdf](https://cogesaf.qc.ca/wp-content/uploads/2013/07/Guide_-eaux-de-pluie-COGESAF_format-impression1.pdf)

## Autres liens

Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles :

[https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/guide\\_aménagement.pdf](https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/guide_aménagement.pdf)

Un aménagement paysager plus vert :

<https://journalletour.com/amenagement-paysager-plus-vert/>

Petit guide sur l'aménagement et la gestion d'un étang (Municipalité d'Austin) :

<https://municipalite-austin.qc.ca/wp-content/uploads/2019/08/Petit-guide-sur-l-aménagement-et-la-gestion-d-un-étang.pdf>

[https://municipalite.eastman.qc.ca/wp-content/uploads/guide\\_sur\\_les\\_etangs.pdf](https://municipalite.eastman.qc.ca/wp-content/uploads/guide_sur_les_etangs.pdf)

Plantes envahissantes à éviter :

<https://eastman.quebec/environnement/eee/>



*L'APELS s'occupe de la protection de l'environnement du lac Stukely et de la qualité du milieu de vie.*

*Travaillons ensemble à la protection du lac.*

*Vous recevez ce message parce que vous nous avez indiqué cette préférence à <http://www.lacstukely.com/>  
Si vous ne souhaitez plus recevoir l'Infolettre APELS, veuillez cliquer "Unsubscribe" plus bas.*

Copyright © APELS, 2013-2016 - Tous droits réservés. 15, chemin des Oblats, Eastman, Québec J0E 1P0